

Pierre ROSE
5 ter, rue des aubépines
62490 QUIERY LA MOTTE

Quiéry-la-Motte, le 11 septembre 2018

Contrat de Monsieur MOREL RENE
38, rue du Roussillon
62 000 ARRAS
N° client : 5000 052 237
PDL : 01476266251703

EDF
Service clients
TSA 20012
41975 BLOIS cedex 9

Madame, Monsieur,

Une Arrageoise de 84 ans, Madame Morel, s'est vue imposer -sans avoir la connaissance de la réalité Linky- le nouveau compteur-capteur. Cela date du 22 février 2017.

De ce fait, sa facture est passée de 103,67 € en 2016 à ... 468,27 € en 2017 !
Sa facture de mars 2018 se montait à 194,38 €.

Bien entendu, Mme Morel ne pouvait pas payer la dernière facture de 2017 qui se montait à 409,94 €. Elle a donc payé une partie. Ce qui fait que sa « dette » de début mars 2018 se monte à 544,32 €. Devant son refus de payer ce qu'elle considère comme une facture trop importante, EDF ou Enedis a décidé de la menacer de lui couper l'électricité. La réaction de cette Arrageoise a été rapide : elle s'est privée d'électricité.

Aux dernières nouvelles, Madame Morel n'a plus d'électricité ; on lui a coupé l'arrivée de l'électricité le 9 août.

Ceci à la veille de conditions climatiques qui vont nécessiter l'utilisation d'un peu d'électricité.

La mairie d'Arras a été prévenue. La presse également.

Pensez-vous que cette situation puisse perdurer ?

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire à l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre ROSE, membre du collectif anti-compteurs communicants Artois-Douais
<https://collectif-accad.fr>

